

GUILLAUME

LIEUTENANT-REPRÉSENTANT ET FUTUR GRAND-DUC



©AGF - Andy Bachmann

Guillaume

8 octobre 2024

« Le serment que je viens de prêter en tant que Lieutenant-Représentant m'engage non seulement à respecter, mais aussi à défendre en tout temps les valeurs fondamentales inscrites dans notre Constitution »

Extrait du discours du Lieutenant-Représentant Guillaume



©AGF

Claude Wiseler

Président de la Chambre des Députés



©AGF - AGF



Chambre des Députés - Séance plénière - Photographie de presse (AGF) - Photos de presse (AGF)



Les membres du Gouvernement



Les députés



Les députés



Guillaume
Lieutenant-Représentant



Luc Frieden
Premier ministre



Claude Wiseler
Président de la Chambre

Prestation de serment de
Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier
en tant que Lieutenant-Représentant du Grand-Duc
conformément à l'article 58 de la Constitution du Grand-Duché de Luxembourg en date du 8 octobre 2024

Discours du Grand-Duc Héritier

Monsieur le Président de la Chambre des Députés,

Je vous remercie sincèrement pour les aimables paroles que vous avez adressées à mon égard au nom de la Chambre des Députés et en tant que représentant de la nation luxembourgeoise. Comme vous venez de l'évoquer, la cérémonie d'aujourd'hui marque un moment important dans la vie institutionnelle de notre pays. Le Grand-Duc a décidé de me confier une nouvelle responsabilité en me désignant en ce jour Lieutenant-Représentant. Je lui en suis profondément reconnaissant, ainsi qu'à vous, parlementaires élus du pays, au gouvernement luxembourgeois, pour la confiance que vous m'accordez.

Dans mes fonctions de Grand-Duc Héritier, j'ai eu l'occasion, ces dernières années, de me familiariser avec de nombreux aspects liés aux devoirs du Grand-Duc et d'assumer toute une série de fonctions officielles.

Le serment que je viens de prêter en tant que Lieutenant-Représentant m'engage non seulement à respecter, mais aussi à défendre en tout temps les valeurs fondamentales inscrites dans notre Constitution. C'est devant vous que je prends cet engagement solennel avec gratitude.

Je suis conscient qu'aujourd'hui marque également une nouvelle étape dans ma vie personnelle, pour mon épouse et nos enfants. Nous l'aborderons ensemble et avec confiance.

Je me réjouis de me tenir désormais aux côtés du Grand-Duc, en tant que Lieutenant-Représentant, au service du pays et de ses habitants et d'aider dans le meilleur intérêt du Luxembourg. Je vous remercie.

©AGF - AGF

Discours du Président de la Chambre des Députés

Monsieur,

Aujourd'hui est un jour qui marque un moment charnière dans l'histoire du Luxembourg.

C'est un jour important, non seulement pour Vous personnellement, mais aussi pour le peuple luxembourgeois et tous ses résidents.

Vingt-six ans après Votre père, c'est à Votre tour d'assumer le rôle de lieutenant-représentant.

Avec la décision du Grand-Duc de nommer un représentant à ses côtés, la tradition d'assurer une transition en douceur du pouvoir souverain, d'un règne à l'autre, se poursuit.

Il s'agit d'une tradition peu répandue, inscrite dans notre Constitution en 1941, à une époque où la fonction de lieutenant-représentant avait été initialement créée pour aider le Grand-Duc - également roi des Pays-Bas - et garantissant à ce que le Luxembourg ait un représentant.

Depuis 1952, nous avons connu cinq lieutenances. Lors de la révision de la Constitution en 2023, la Chambre a estimé qu'il était essentiel de l'introduire par l'article 58, afin de garantir la pérennité de cette tradition.

Cependant, la journée d'aujourd'hui est sans précédent. Pour la première fois, le Grand-Duc Héritier prête serment devant l'ensemble de la Chambre des Députés en séance publique.

C'est ce qu'a souhaité le Parlement, car ce moment revêt d'une profonde signification symbolique et démocratique. Votre futur rôle recevra ainsi la légitimité qu'il mérite.

...

©AGF